

RAPPORT

L'AVENIR DES EXPORTATIONS FRANÇAISES



1^{er} H225M Koweït, livré au dernier trimestre 2019.

LE MINISTÈRE DES ARMÉES A PUBLIÉ SON RAPPORT ANNUEL AU PARLEMENT SUR LES EXPORTATIONS D'ARMEMENT DE LA FRANCE. SI L'ANNÉE 2019 A ÉTÉ UNE BONNE ANNÉE, BIEN QU'ENREGISTRANT UNE LÉGÈRE BAISSÉ PAR RAPPORT À 2018, DES INTERROGATIONS SUBSISTENT QUANT À L'IMPACT DU CORONAVIRUS POUR LES CHIFFRES DE 2020.

Le ministère des Armées a rendu public le 2 juin son rapport au Parlement sur les exportations d'armement de la France, un document publié annuellement. Si 2019 a été une bonne année,

avec des exportations représentant un montant de 8,3 Md€ (contre 9 Md€ en 2018), les propos liminaires de la ministre des Armées poussent à s'interroger sur le bilan qui sera fait pour l'année 2020. « La pandémie que nous traversons

exacerbe les défis existants et il nous faut éviter que le choc économique que le monde traverse n'affecte trop durement notre base industrielle et technologique de défense (BITD). Il en va de notre souveraineté.

Mais il faut être lucide : cette crise affectera nos industries et elle éprouvera les budgets publics. Nos partenaires étrangers seront encore plus exigeants, encore plus attentifs aux retours industriels de leurs

Les cinq principaux contrats en 2019

Guerre des mines	(Belgique)
Hélicoptères H225M et H145M	(Hongrie)
Corvettes Gowind	(Emirats arabes unis)
Contrat de conception sous-marins	(Australie)
Satellites de télécommunications	(Espagne)

L'opérateur Hisdesat a commandé deux satellites Spainsat de nouvelle génération.



ARMBUS

investissements de défense : la concurrence sera féroce. Nous en avons conscience et nous agissons pour nous mettre en ordre de bataille », a ainsi déclaré Florence Parly. Un défi à relever pour la France, alors que les exportations s'avèrent indispensables au maintien de la BITD française et des chaînes de production.

ASSURER DES DÉBOUCHÉS.

En effet, comme le rappelle le rapport, les exportations offrent des débouchés commerciaux importants à l'industrie de défense française. Les contrats permettent par ailleurs aux entreprises d'investir dans la recherche et le développement et ainsi de poursuivre leur politique d'innovation. Le maintien d'une BITD nationale permet dès lors de garantir la souveraineté française et la supériorité opérationnelle de nos armées. « L'acquisition directe de matériels auprès des industriels de notre base industrielle et technologique de défense est la seule manière de garantir une parfaite adéquation de notre production nationale avec les besoins de nos forces, exigeants, notamment du fait des engagements à haute intensité de nos armées dans les milieux terrestres, océaniques et aériens. L'enjeu est bien de



Deux premiers H145M ont été livrés à la Hongrie en novembre 2019.

ARMBUS

donner à nos forces les moyens de remplir efficacement et dans la durée l'ensemble des missions qui leur sont assignées, dans les conditions économiques les plus avantageuses, grâce notamment à des matériels polyvalents comme le Rafale, à la synergie des systèmes, réalisée au travers du combat collaboratif pour le milieu terrestre (Scorpion), ou encore à des frégates capables de tir de missiles de croisière », peut-on ainsi lire dans

le rapport, qui ajoute : « Notre BITD constitue donc une composante essentielle de l'autonomie stratégique de la France. La Revue stratégique de 2017 a identifié, à ce titre, le maintien de sa vitalité comme un enjeu de souveraineté nationale. » Or la préservation de la BITD française doit nécessairement s'accompagner d'une politique d'exportations assurant aux industriels des ressources financières pour la conduite de programmes innovants et la rentabilité de la chaîne de production. « Par exemple, dans le cas du Rafale, la chaîne de production ne peut être viable qu'avec un minimum d'avions produits par

Livraisons 2019

Catégorie	Etats importateurs	Nombre de pièces
Avions de combat	Egypte	1
	Qatar	20
Hélicoptères d'attaque	Etats-Unis	3 (cession)
	Italie	7 (cession)
	Koweït	2
	Roumanie	5 (cession)
	Togo	3 (cession)

Trois questions à Nicolas Jouan,

analyste aéronautique, défense et sécurité chez Global Data

« Le marché européen semble propice aux ventes françaises »

Les exportations d'armement représente un soutien de taille à la BITD française en lui assurant des débouchés commerciaux, mais aujourd'hui de nombreuses interrogations planent sur le niveau futur de ces ventes. Outre la crise du coronavirus, des questions géopolitiques refont surface et viennent parfois contrarier les relations entretenues par certains Etats. *Air&Cosmos* s'est entretenu avec Nicolas Jouan, analyste aéronautique, défense et sécurité chez Global Data, afin d'imaginer l'avenir des exportations françaises

Le niveau des exportations françaises est en baisse par rapport à 2019. Comment peut-on expliquer cette tendance ?

Bien qu'une baisse des prises de commandes puisse être constatée entre 2018 et 2019, la variation observée est en fait respectable si l'on s'en tient au chiffre moyen des exportations françaises de ces dix dernières années. D'un point de vue comptable, 2019 est une très bonne année avec 8,2 Md€ enregistrés sans l'apport des ventes de Rafale, qui ont fait de 2015 et 2016 des années record. La différence la plus marquante concerne surtout les destinations de ces exportations avec un recul flagrant du Moyen-Orient (- 47 %), compensé par une explosion des ventes aux partenaires européens (+ 52 %). Le Qatar en particulier n'a pas réitéré les performances de 2018, qui furent entre autres boostées par la vente d'hélicoptères NH90, propulsant la part de marché française à plus de 2 Md€. D'autres fournisseurs comme les Etats-Unis, le Royaume-Uni ou la Turquie ont eu une meilleure année 2019 au Moyen-Orient, et les ventes américaines et britanniques, notamment, ont réalisé d'excellentes performances. Tandis que la France et l'Allemagne débattaient ouvertement du bien-fondé des ventes d'armes à l'Arabie saoudite, BAE Systems envoyait un message fort en essayant de passer au forceps la vente de 48 Typhoon au royaume du Golfe. A l'inverse, le gouvernement français a maintenu une position ferme en faveur d'une Européanisation de la défense au niveau stratégique et industriel.

Comment percevez-vous le niveau des exportations françaises en 2020 ?

Il est probable que les prises de commandes pour l'année 2020 soient relativement épargnées en raison de l'impact différé de la crise sur les budgets de défense. La plupart des budgets de défense ont été votés avant que la pandémie ne survienne et encore assez peu de pays se sont exprimés sur un réajustement des dépenses militaires en raison du coronavirus. Cela ne veut évidemment pas dire que la crise générée par le coronavirus ne touchera pas à un moment ou un autre le secteur de la défense, mais son



impact sera sûrement à son plus fort en 2021-2022, lorsque des choix budgétaires commenceront à être faits par les pays ayant subi le ralentissement économique. Il serait intelligent pour les exportateurs français de garder un œil sur les marchés d'Asie-Pacifique, qui semblent être les premiers à repartir économiquement. A l'inverse, les pays du sud de l'Europe comme l'Italie ou l'Espagne vont vraisemblablement devoir composer avec des restrictions budgétaires ainsi que le financement de plans de relance qui se marieront mal avec une accélération des investissements de défense. La poursuite des deux projets européens concurrents de système aérien de future génération, le Scaf et le Tempest, pourrait par exemple subir l'impact du Covid-19 et inviter les partenaires à considérer une consolidation. Le Moyen-Orient est plongé dans une double crise avec la chute du prix du pétrole. L'Arabie saoudite et les EAU vont vraisemblablement maintenir un niveau élevé d'importations cette année en raison de la situation sécuritaire régionale, mais la contraction économique mondiale va à un moment ou un autre toucher les pays du Golfe.

Comment percevez-vous la piste européenne pour une relance post-Covid ?

L'année 2019 fait figure d'année modèle pour l'Européanisation des exportations de défense françaises. Un fort potentiel existe encore avec les pays de l'est de l'Europe, qui cherchent à moderniser leurs flottes et à se séparer de leurs derniers matériels soviétiques, comme l'illustrent les contrats passés avec la Hongrie. De nouvelles commandes ont depuis eu lieu avec entre autres la République tchèque (52 canons Caesar de Nexter) ainsi que Chypre (systèmes Mistral et Exocet de MBDA), en dépit de la crise du Covid. Le marché européen semble propice aux ventes françaises alors que bon nombre de pays sont décidés non seulement à moderniser leurs forces, mais aussi à renforcer leur interopérabilité avec l'Otan et l'UE.



H225M.

ARBEIS

an. Le calendrier de renouvellement des flottes de l'armée de l'Air et de la Marine est incompatible avec cette cadence. C'est ainsi que les commandes export permettent de maintenir les chaînes de production de l'industriel. L'augmentation des séries permet également de diminuer les coûts unitaires, par effet de dégressivité, entraînant une diminution du coût d'acquisition pour l'Etat », illustre le rapport.

Dans un contexte de contraction économique et de concurrence accrue, exacerbé par la crise du coronavirus, les Etats se doivent de trouver de nouveaux moyens d'assurer leurs débouchés commerciaux. En effet,

les budgets alloués à la défense pourraient connaître un déclin au cours des prochaines années, et ce constat s'accompagne de l'émergence de nouveaux acteurs industriels, à l'instar de la Chine ou encore de la Turquie, et du développement d'industries de défense à l'échelle mondiale, permis notamment par les compensations industrielles. De plus en plus de pays souhaitent voir émerger leur industrie nationale et des programmes visant à développer les offsets se mettent en place, comme en Inde à travers la politique Make in India. « Nombre de nos clients, engagés dans un processus de réduction de leur dépendance vis-à-vis de leurs

fournisseurs étrangers d'armement, souhaitent en effet de tels transferts de technologies et le développement de coentreprises locales avec, pour objectif, le développement d'une industrie locale susceptible de couvrir une part plus importante des besoins en matériels de défense », met en avant le rapport du ministère des Armées.

UNE RÉPONSE EUROPÉENNE ?

Face à cette situation, une des clés de la relance pourrait alors passer par l'Europe, qui représente déjà 42 % des prises de commandes en France en 2019. D'une part, l'émergence de coopérations européennes permettrait de limiter la concurrence à l'intérieur de l'espace européen en proposant des produits uniques, tout en répartissant les coûts de développement sur un plus grand nombre d'acteurs. L'enjeu financier qui pèse sur les Etats est également suivi de près par l'opinion publique, qui devrait s'avérer être plus critique au cours des prochaines années et favoriser des dépenses dans le domaine social, médical et énergétique

plutôt que dans le secteur militaire. D'autre part, favoriser une identité européenne en matière de défense permettrait également de renforcer les acquisitions et ventes au sein de l'UE. « En 2020, nous poursuivons cette politique d'exportation européenne. Nous œuvrons au quotidien pour créer de nouveaux partenariats, mais aussi pour faire émerger de nouveaux instruments qui favoriseront la création d'un véritable marché européen des équipements de défense. La crise à laquelle nous faisons face renforce cette volonté de développer la base industrielle et technologique de défense européenne. Nous avons du travail sur ce front, mais nous avons aussi des idées et des ambitions : doter le fonds européen de défense d'un budget conséquent, développer les financements européens pour les acquisitions d'équipements de défense, prôner une plus grande régulation du marché intérieur pour favoriser les projets européens sans dépendances extérieures ou encore lever les freins à l'exportation pour les capacités développées entre pays européens », explique Florence Parly.

Ancrée dans une dynamique d'intégration européenne, la France fait figure de moteur dans le développement d'une Europe de la défense. Elle soutient largement les initiatives européennes qui apparaissent depuis quelques années et est partie prenante de programmes lancés en coopération, à l'instar du Scaf et du MGCS. Mais si l'ambition de la France de faire de l'Europe un acteur crédible du monde de la défense n'est plus à démontrer, qu'en est-il de ses voisins ? La crise sanitaire du coronavirus et la crise économique qui l'accompagne pourraient également pousser certains Etats européens à se replier et à favoriser des initiatives nationales plutôt qu'euro-péennes afin de soutenir leur croissance.

■ Justine Boquet

Top 20 des clients de l'industrie de défense française sur la période 2010-2019

1. Inde	2. Qatar	3. Arabie saoudite
4. Egypte	5. Emirats arabes unis	6. Belgique
7. Etats-Unis	8. Singapour	9. Koweït
10. Malaisie	11. Corée du Sud	12. Indonésie
13. Russie	14. Espagne	15. Brésil
16. Royaume-Uni	17. Australie	18. Chine
19. Allemagne	20. Maroc	